



11^{ème} édition !

2 juin 2024,

Les gorges de la Nesque, Voie Verte d'un jour !

Attention nouveaux horaires : 8h à 15h

Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, le Comité départemental de Cyclotourisme, les communes de Villes-sur-Auzon, Blauvac, Monieux et le collectif des Offices de tourisme « Ventoux, des terres au sommet » vous donnent rendez-vous pour une expérience unique : **Les Gorges de la Nesque 100% mobilités douces !**

Pour cette 11^{ème} édition, **le dimanche 2 juin de 8h à 15h**, le CD 942 gorges sera interdit à tous les véhicules motorisés (y compris électrique, hors VAE) par Arrêté du Conseil Départemental de Vaucluse, partenaire de l'événement.

Une journée inoubliable, ouverte à tous les types de pratiques cyclables, pour découvrir ou redécouvrir à votre rythme, la route touristique des Gorges de la Nesque. Cet itinéraire en faux plat est accroché aux parois de ce majestueux canyon provençal pour aboutir au belvédère du Rocher du Cire.

Le parcours vous propose 21 kilomètres de petite route entre la sortie de Villes-sur-Auzon (altitude 284m) et Monieux (altitude 644m). Déclivité positive mais progressive permettant une pratique pour tous les âges et de tous les niveaux. Parcours possible dans les deux sens, montée et descente.

Le parcours inclus des pauses ludiques et informatives : informations sur le cyclotourisme et les parcours vélo autour du Ventoux, découverte du site Natura 2000 au Belvédère du Rocher du Cire, pause saveurs du terroir au Rucher des Lavandières (miel).

Cette journée est ouverte à toutes les formes de pratiques cyclistes, en VTC, vélo de route, vélo à assistance électrique, tandems, vélo couché, et personnes à mobilité réduite, etc...

Possibilité de louer des vélos à Sault chez Albion Cycles : 04 90 64 09 32

Pour plus d'informations : Office de tourisme de Sault : 04 90 64 01 21

et Point Infos Tourisme de Villes-sur-Auzon : 04 90 40 49 82

Programme complet sur www.parcduventoux.fr

Votre contact presse :

Vincent Thomann vincent.thomann@parcduventoux.fr 06 70 17 24 23